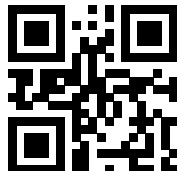




Ecrit par Echo du Mardi le 22 septembre 2022

HARLEM SCI



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 22 septembre 2022 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à LE THOR en date du 15 septembre 2022, il a été constitué une **société civile immobilière** présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : HARLEM

SIEGE SOCIAL : 197-2 route des Taillades, LE THOR (Vaucluse)

OBJET : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 100 euros

AGREMENT : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales.

GERANCE : Lorris FRANCINI-REY, demeurant 197-2 route des Taillades, LE THOR (Vaucluse)

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON.

Pour avis,

3954558

Publié le 22/09/2022